



## Minutes de l'Assemblée Générale du lundi 23 mars 2025

- **Présences**

Il y a vingt-trois membres effectifs présents, et donc votants, sur un total de trente-neuf. L'assemblée générale est présidée par Michael Tricot, vice-président.

- **Compte-rendu du contrôleur des comptes**

Claude Baudoux brosse un aperçu des comptes du club, particulièrement les dépenses importante, et n'a aucune remarque particulière à formuler à ce sujet. Elle reste contrôleuse des comptes pour l'année 2026.

- **Le club**

Le club se porte bien : un boni de 1.400 euros a été engrangé, grâce à l'activité Horeca que notre président assume seul du point de vue des achats des boissons. Aussi, le renouvellement de nos membres, à savoir, en 2025, quarante nouveaux joueurs/joueuses sont venus participer à au moins un de nos tournois.

- **Modification des statuts du club**

Les membres effectifs présents approuvent à l'unanimité générale les modifications suivantes :

Augmentation du droit de table pour les non-membres qui passe de 8 à 10 euros.

Remerciement à Nestor Malotaux et Ghislaine Deschuyteneer, démissionnaires.

Candidats approuvés par l'Assemblée Générale, Nestor Malotaux rempile et Bruno Butaye.

- **Comportement lors des tournois**

Rappel de quelques obligations souvent bafouées.

- Nord gère le Bridgemate, le présente à Est ou Ouest pour vérification et approbation en un seul clic, avant de rendre l'appareil à Nord qui peut informer.
- Interdiction de ressortir les cartes de l'étui après le jeu, cela mène hélas trop souvent à une mauvaise répartition des cartes et cela est sanctionné par un score ajusté de 40 / 40.
- Les retards constatés, souvent imputés par le temps passé en parlottes n'est pas pénalisé, comme le voudrait le règlement des compétitions, mais par un « non joué », quitte à pénaliser en cas de multiples récidives.

L'Assemblée Générale se termine par un drink.